

Nom commercial: Kalii nitras crist

Numéro de la matière: 064816

Version: 7 / CH

Date de révision: 10.11.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 10.11.25

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Kalii nitras crist

N° d'article

06481600

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Précursor de substances explosives selon la VSG (SR814.42). Lors de la remise/mise à disposition, les dispositions des articles 14 et 15 de la VSG doivent être respectées.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour
cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Ox. Sol. 3 H272

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H272 Peut aggraver un incendie ; comburant.

Conseils de prudence ***

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes

Nom commercial: Kalii nitrás crist

Numéro de la matière: 064816

Version: 7 / CH

Date de révision: 10.11.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 10.11.25

P220	nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P280	Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.
	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P370+P378.1	En cas d'incendie: utiliser eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse stable aux alcools ou produits extincteurs en poudre pour l'extinction.
P501.3	Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.
P501.3	Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Étiquetage réduit (<= 125 ml)

Pictogrammes de danger ***



Mention d'avertissement ***

Attention

2.3. Autres dangers

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Autres ingrédients

nitrate de potassium

No. CAS	7757-79-1
No. EINECS	231-818-8
Numéro d'enregistrement	01-2119488224-35-XXXX
Concentration	>= 95 %
Le renvoi: [4]	
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
Ox. Sol. 3	H272

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, utiliser un appareil respiratoire; appeler le médecin. Eventuellement apport d'oxygène. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Rincer soigneusement la peau avec de l'eau (15 min.). Oter immédiatement les vêtements souillés et

Nom commercial: Kalii nitrás crist

Numéro de la matière: 064816

Version: 7 / CH

Date de révision: 10.11.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 10.11.25

imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecartez les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler aussitôt un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit anime la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection. Ecartez personnes sans défense. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Veiller à assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination". Eviter le dégagement de poussières.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Eviter la formation de poussières. Les dépôts de poussières que l'on ne peut éviter doivent être collectés. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible. Comburant. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles
- Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des matières combustibles.

Nom commercial: Kalii nitrás crist

Numéro de la matière: 064816

Version: 7 / CH

Date de révision: 10.11.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 10.11.25

Classes de stockageClasse de stockage d'après TRGS 510 5.1B
Classe de stockage (Suisse) 5Matières dangereuses oxydantes
Des matières inflammables, peroxydes organiques**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)****nitrate de potassium**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	20.8
	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	10.9
	mg/m³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	dermale
Concentration	12.5
	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	orale
Concentration	12.5
	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	36.7
	mg/m³

Concentration sans effet prévisible (PNEC)**nitrate de potassium**

Valeur type	PNEC
Type	Eau
Concentration	0.45
	mg/l

Valeur type	PNEC
Type	Eau salée
Concentration	0.045
	mg/l

Nom commercial: Kalii nitrás crist

Numéro de la matière: 064816

Version: 7 / CH

Date de révision: 10.11.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 10.11.25

Valeur type	PNEC	
Type	eau (rejet intermittent)	
Concentration	4.5	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	18	mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Regardez Section 7; Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérer à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animaux. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas inhalaer les poussières/les fumées/les brouillards. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Protection respiratoire - Note

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Protection respiratoire en présence de vapeurs. Filtre à particules P1; EN 14387

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié	latex naturel	
Épaisseur du gant	0.5	mm
Temps de pénétration	>= 8	h
Matériau approprié	Polychloroprène	
Épaisseur du gant	0.5	mm
Temps de pénétration	>= 8	h
Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR	
Épaisseur du gant	0.35	mm
Temps de pénétration	>= 8	h
Matériau approprié	butylique caoutchouc - Butyl	
Épaisseur du gant	0.5	mm
Temps de pénétration	>= 8	h
Matériau approprié	fluorure de caoutchouc - FKM	
Épaisseur du gant	0.4	mm
Temps de pénétration	>= 8	h
Matériau approprié	PVC	
Épaisseur du gant	0.5	mm
Temps de pénétration	>= 8	h

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Le personnel doit porter des vêtements de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière solide

Nom commercial: Kalii nitrás crist

Numéro de la matière: 064816

Version: 7 / CH

Date de révision: 10.11.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 10.11.25

Couleur incolore à blanc
Odeur inodore

Point de fusion

Valeur 333 à 337 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

inflammabilité

évaluation Risque d'incendie au contact avec des matières combustibles.

Point d'éclairValeur °C
Remarque Non applicable**température de décomposition**

Valeur > 400 °C

valeur pHValeur 4.5 à 8.5
Concentration/H₂O 5 %**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

Remarque Non applicable

Densité et/ou densité relativeValeur 2.11 g/cm³
température 20 °C**9.2. Autres informations****La limite de l'odeur**

Remarque N'est disponible

HydrosolubilitéValeur 316 g/l
température 20 °C**propriétés explosives**

évaluation non

Propriétés comburantes

évaluation comburant

Autres données

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Réagit au contact des substances combustibles.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Agents d'oxydation

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Nom commercial: Kalii nitrás crist

Numéro de la matière: 064816

Version: 7 / CH

Date de révision: 10.11.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 10.11.25

Réagit au contact des substances combustibles. Réagit au contact des métaux en poudre. acides forts, Matières organiques, Réactions avec l'acide sulfurique. Réactions avec les agents réducteurs, les métaux lourds. Permanganate de potassium

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes d'azote (NOx), Vapeurs/gaz toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

nitrate de potassium

Espèces	rat	
DL50	3015	mg/kg
Source	IUCLID	

nitrate de potassium

Espèces	Rat (mâle / femelle)	
DL50	> 2000	mg/kg
méthode	OECD 425	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

nitrate de potassium

Espèces	Rat (mâle / femelle)	
DL50	> 5000	mg/kg
méthode	OCDE 402	

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

nitrate de potassium

Espèces	Rat (mâle / femelle)	
CL 50	> 0.527	mg/l
Durée d'exposition	4	h
méthode	OCDE 403	

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

nitrate de potassium

Espèces	lapin	
Période d'observation	4	h
évaluation	Non irritant	
méthode	OCDE 404	

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Nom commercial: Kalii nitras crist

Numéro de la matière: 064816

Version: 7 / CH

Date de révision: 10.11.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 10.11.25

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

nitrate de potassium

Espèces lapin
évaluation Non irritant
méthode OCDE 405

sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation (Composants)

nitrate de potassium

Espèces souris
évaluation non sensibilisant
méthode OECD 429

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité (Composants)

nitrate de potassium

Espèces Salmonella typhimurium
évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

nitrate de potassium

Espèces mammifère, espèce indéterminée
évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de différents tests in-vitro.
méthode OECD 476

Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité reproductrice (Composants)

nitrate de potassium

Remarque Aucun données connues.

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité (Composants)

nitrate de potassium

Remarque Aucun données connues.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Exposition unique

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

exposition répétée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)

nitrate de potassium

Remarque Aucun données connues.

Nom commercial: Kalii nitrás crist

Numéro de la matière: 064816

Version: 7 / CH

Date de révision: 10.11.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 10.11.25

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****nitrate de potassium**

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	
CL 50	> 100	mg/l
Durée d'exposition	96 h	

nitrate de potassium

Espèces	guppy (Poecilia reticulata)	
CL 50	191	mg/l
Durée d'exposition	96 h	

Toxicité pour les daphnies (Composants)**nitrate de potassium**

Espèces	Daphnia magna	
CE50	490	mg/l
Durée d'exposition	48 h	

Toxicité pour les algues (Composants)**nitrate de potassium**

Espèces	Algues	
CL 50	> 1700	mg/l
Durée d'exposition	10 d	

Toxicité pour les bactéries (Composants)**nitrate de potassium**

Espèces	boue activée	
CE50	> 1000	mg/l
Durée d'exposition	3 h	

méthode

OECD 209

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****nitrate de potassium**

Remarque Produit minéral, ne peut pas être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

Remarque Non applicable

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité dans le sol (Composants)****nitrate de potassium**

Ne va pas être absorbé par le sol.

Nom commercial: Kalii nitrás crist

Numéro de la matière: 064816

Version: 7 / CH

Date de révision: 10.11.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 10.11.25

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.

La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

12.7. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE

Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	1486	1486	1486
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	NITRATE DE POTASSIUM	POTASSIUM NITRATE	POTASSIUM NITRATE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	5.1	5.1	5.1
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 kg	5 kg	
Les catégories de transport	3		
Code de restrictions en tunnels	E		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière

Nom commercial: Kalii nitrás crist

Numéro de la matière: 064816

Version: 7 / CH

Date de révision: 10.11.2025

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 10.11.25

de sécurité, de santé et d'environnement**Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

WGK 1

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

Autres informations ***

Le produit ne contient aucun ingrédient figurant sur la liste des substances candidates à l'inclusion à l'annexe XIV du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec une proportion $\geq 0,1\% \text{ p/p}$.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations**Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Ox. Sol. 3

H272

basé sur des données de test

mentions de danger H-de la rubrique 2/3

H272

Peut agraver un incendie ; comburant.

catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Ox. Sol. 3

Matière solide comburante, Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.